

Le Castelnodais

#51 Sept./Oct. 2026 • Magazine d'informations municipales

Quel futur pour le centre-ville ?

Entretien avec Sébastien Guéret – page 10



Page 7

Rentrée 2026 :
Focus sur le
périscolaire

Page 9

Dossier :
Vers un centre-ville
rénové
et un nouvel
éco-quartier

Page 21

Ouverture de la
saison culturelle

2 🖼️ Retour sur image



DÉPART EN RETRAITE DE MME PERRIN

Le jeudi 25 juin, les équipes éducatives du Chat Perché se sont réunies pour fêter le départ en retraite de Corinne Perrin, après de nombreuses années passées à exercer dans les écoles castelnodaises.



DISTRIBUTION DE LIVRES AUX CM2

Le 2 juillet, Sébastien Guéret, Maire de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, et Henri Nicolle, Adjoint à l'Éducation, la Petite Enfance, l'Enfance et la Jeunesse, se sont rendus dans les écoles castelnodaises pour distribuer un livre à chaque élève de CM2. Ce livre, intitulé *Les Métamorphoses d'Ovide*, fait partie d'un dispositif mis en place par l'Éducation Nationale depuis quelques années.



OPEN AIR DU FLYSE

Encore un succès pour cette deuxième édition de l'Open Air du Flyse, qui aura su ambiancer petits et grands le lundi 13 juillet. Cette année encore, les Castelnodais.e.s étaient au rendez-vous !



INAUGURATION DE L'ESPACE DE STREET WORKOUT

Projet lauréat du budget participatif de 2025, le nouvel espace de street workout de la commune a été inauguré le 17 juillet, en présence des porteurs du projet.



BAR NOMADE CAMILLE ET LÉON

Le tiers lieux le Quai de la Seiche a accueilli pendant tout l'été le bar nomade Camille et Léon. Ce dernier a proposé une programmation culturelle riche et variée avec des concerts et des spectacles.



MODE ÉTÉ À LA MÉDIATHÈQUE

Durant la période estivale, la médiathèque La Source s'est mise en «mode zen», vous offrant un espace de détente pour vous ressourcer.

Sommaire

4 📌 Brèves

Invitation au repas des aînés
Sortie Odorico
Stage de self-défense à la Toussaint
La brigade mobile se déplace sur le marché
Endommagement des cultures par les chiens
Forum des associations : édition 2026
Fermeture du pont de la Seiche pour travaux
Matinée d'accueil des nouveaux.elles habitant.e.s
Comité de jumelage : cours d'anglais pour la rentrée
Nos Petites Pousses et Barbabulle

6 📰 Actualités municipales

Élagage : une responsabilité collective
Un diagnostic archéologique à l'église Saint-Léonard
Rentrée 2026 : focus sur le périscolaire
Expérimentation rue Appert : fermeture de la bretelle d'accès
La Rue aux Enfants revient le 10 octobre !
Budget participatif : lancement de la 4^e édition

10 📁 Dossier

Vers un centre-ville rénové et un nouvel éco-quartier

16 👤 Intercommunalité

Économies d'énergie : l'ALEC du Pays de Rennes met en place un dispositif pour aider les professionnel.le.s
Les Champions de l'Open Blot Rennes s'entraînent sur les terrains du TC Noyal Châtillon

17 ✍️ Le Mag

Le «Trail des Fermes» : une initiative venue des parents d'élèves pour valoriser nos agriculteur.ice.s
Musique ou danse : il est encore temps de choisir !
Ouverture de Nova Laverie
Le Cercle Castelnodais
Concours de Speed Puzzle
Yama Muay Thai : un club ambitieux en plein essor
Castelclub : une association créée par les porteurs de projet de l'espace de street workout
Gestion de la canicule par les agriculteurs : entretien avec Bénédicte Clermont
APNC : changement du jour d'entraînement

21 🎭 Culture / Médiathèque

Ouverture de la saison culturelle
Le programme de la médiathèque

23 📧 Communication

23 📄 Expression de l'opposition

24 📅 Agenda

Le Castelnodais

Magazine bimestriel édité par la Mairie de Noyal-Châtillon-sur-Seiche (02 99 05 20 00). 4650 exemplaires. Diffusion gratuite / www.ville-noyal-chatillon.fr 📞 Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [i](#)

• **Directeur de la publication** : Sébastien Guéret

• **Adjoint à la communication** : Anthony Chénais

• **Rédaction et mise en page** : Marine Guérin avec la participation des services municipaux

• **Impression** : Imprimerie du Rimon

11, rue des Bintaïns, Noyal-Châtillon-sur-Seiche

www.imprimeur-rennes.fr

Dépot légal à parution. Imprimé avec des encres végétales sur papier RECYTAL OFFSET RECYCLÉ.

Édito



Chères Castelnodaises, Chers Castelnodais,

Après les épisodes caniculaires de mai et juin, il était impossible de ne pas revenir sur cet événement exceptionnel lié au dérèglement climatique. Jamais l'Ille-et-Vilaine n'avait connu des températures atteignant 42 à 43 °C. La commune a, en conséquence, activé à deux reprises son Plan communal de sauvegarde (PCS) pour protéger les personnes les plus vulnérables et mettre en place des mesures d'urgences. Grâce à un registre dédié, des appels téléphoniques ont permis de s'assurer qu'aucune personne n'était ni en détresse ni isolée. Les lieux les plus frais ont également été recensés pour offrir des espaces de répit.

La municipalité a choisi de maintenir l'ouverture des écoles tout en invitant, lorsque cela était possible, les familles à garder leurs enfants. Cette mobilisation a permis d'adapter les conditions d'accueil de ces derniers, tant au niveau scolaire que périscolaire et notamment pour le Petit Prince, en utilisant les locaux bioclimatiques des Robinsons, tempérés grâce à la géothermie.

Un bilan énergétique de l'ensemble des bâtiments communaux a été réalisé sur 3 ans afin d'identifier des solutions durables. Toutefois, nous avons anticipé et le plan pluriannuel de travaux lancé dès 2021 se poursuit sur la question écologique et du bien-être avec, entre autres, la végétalisation des cours d'écoles en 2025 et 2026, ainsi que l'installation de protections solaires extérieures à l'école du Chat Perché cet été.

Nous avons également été profondément marqués par les incendies qui ont touché la France, avec de lourdes conséquences écologiques et humaines. Le changement climatique, les négligences et certains choix politiques ont contribué à aggraver la situation. Dans notre commune, malgré l'interdiction des barbecues dans les parcs, une dizaine de départs de feu au sol ou dans les barbecues ont été constatés. Plus que jamais, la vigilance et la responsabilité de chacun sont indispensables.

La rentrée est un moment de nouveaux départs, de projets et de rencontres. À Noyal-Châtillon-sur-Seiche, elle met aussi à l'honneur la richesse de notre commune : une vie associative dynamique, des équipes éducatives engagées.

Le forum des associations présentera toute la diversité de notre territoire. Avec 68 associations et plus de 6 000 adhérents, chacun pourra trouver une activité dans les domaines du sport, de l'art, de la culture, de la solidarité ou de l'environnement.

La rentrée scolaire mobilise également l'ensemble des équipes éducatives et municipales afin d'offrir aux enfants un cadre bienveillant, stimulant et inclusif. Je remercie tou.te.s les professionnel.le.s pour leur engagement essentiel. Aux élèves, je souhaite une année riche en découvertes et en souvenirs.

Je vous donne donc rendez-vous le 5 septembre à la salle Raymond PERRIN pour célébrer notre vitalité associative. Bonne rentrée à toutes et à tous !

Sébastien GUERET, Maire de Noyal-Châtillon-sur-Seiche

Conseiller Départemental d'Ille-et-Vilaine

Ensemble, continuons à faire de Noyal-Châtillon-sur-Seiche
une ville plus verte et agréable à vivre !

Les événements du CCAS

Invitation au repas des aînés

Le repas concert et dansant des aînés aura lieu le **dimanche 4 octobre**. La distribution des invitations a débuté mi-août. La réponse doit être donnée au CCAS avant le 17 septembre. Le repas est à destination des plus de 74 ans résidant sur la commune. Vous avez eu 74 ans ou plus en 2025 et vous n'avez pas reçu d'invitation ? Signalez-vous au CCAS !

Contactez le CCAS au ☎ **02 99 05 20 01**



Stage de self-défense à la Toussaint

Proposé aux adolescent.e.s et aux adultes par le CCAS, un stage de self-défense aura lieu le **mardi 27 octobre 2026**, pendant les vacances de la Toussaint à l'Espace Jeunes.

Ces deux séances, animées par un professionnel qualifié permettront de découvrir les techniques essentielles pour apprendre à vous protéger et à réagir face à différentes situations du quotidien. Cet événement est gratuit et ouvert à toutes et tous. Venir en tenue confortable

Deux horaires sont proposés :

- De 15h45 à 17h15 pour les 10-15 ans (puis petit goûter)
- De 18h00 à 19h30 pour les plus de 15 ans et adultes.

Sortie Odorico

Le CCAS vous propose une visite guidée de Rennes pour découvrir les œuvres du mosaïste Odorico le **lundi 21 septembre 2026**. Gratuit et ouvert à toutes et tous.

Le transport est assuré par le CCAS.

Départ 13h30 sur le parking Espace Louis Texier et retour prévu sur Noyal-Châtillon-sur-Seiche vers 16h30.

Inscription obligatoire auprès du CCAS au ☎ **02 99 05 20 14**

La brigade mobile de gendarmerie de Chartres de Bretagne se déplace sur le marché

Un dimanche par mois, de septembre à décembre 2026, des gendarmes de la brigade mobile seront présents sur le marché pour répondre à vos questions, vous prodiguer des conseils et recueillir vos plaintes. N'hésitez pas à aller à leur rencontre !

📅 Les dates : 13/09, 25/10, 15/11 et 20/12 de 9h00 à 12h00

Endommagement des cultures par les chiens

Suite à plusieurs plaintes concernant des espaces endommagés par des chiens, la municipalité appelle leurs propriétaires à faire attention aux allées et venues de leurs animaux. Nous vous rappelons que votre chien doit être tenu en laisse.

Votre chien ne peut pas ramasser sa crotte, pensez à le faire !
Amende pouvant aller jusqu'à 135€

Forum des associations : édition 2026

Le Forum des associations fait son retour pour la rentrée et constitue, une nouvelle fois, un rendez-vous incontournable pour les Castelnodais et Castelnodaises. L'événement se tiendra le samedi 5 septembre de 9h00 à 13h00 à la salle Raymond Perrin. Tout au long de la matinée, venez rencontrer les acteurs associatifs locaux et découvrir la richesse du tissu associatif de la commune. Sport, culture, loisirs, solidarité, environnement...

📅 Samedi 5 septembre de 9h00 à 13h00

📍 Complexe Raymond Perrin



Se remettre à l'anglais ou poursuivre les cours à la rentrée prochaine ?

C'est possible !

Le comité de jumelage de Noyal-Châtillon-sur-Seiche propose des cours chaque jeudi de 16h30 à 19h30 : trois cours d'une heure, trois niveaux, de septembre 2026 à juin 2027.

Les cours sont assurés par une professeure expérimentée.

Vous hésitez ? Venez assister à une séance d'essai à la rentrée prochaine ! (La date sera communiquée au forum)

Pour obtenir des renseignements :

 Forum des associations le samedi 5 septembre 2026, de 9h00 à 13h00

 Par mail : jumelage_longford_noyalchatillon@hotmail.com ou patricia.chaille@gmail.com

Travaux Pont de la Seiche

Des travaux de réfection de l'étanchéité auront lieu sur le pont de la Seiche, sur la D82, pendant les vacances de la Toussaint, entraînant une fermeture totale de l'ouvrage à la circulation pendant environ deux semaines. Ces travaux sont nécessaires à la préservation de la pérennité du pont ainsi qu'à sa sécurité d'usage.

Un itinéraire de déviation sera mis en place, ainsi qu'une déviation spécifique pour les lignes de bus.



Matinée d'accueil des nouveaux habitants

Comme tous les ans, une matinée dédiée à la découverte de la commune et à l'accueil des nouveaux habitants arrivés dans l'année aura lieu le **samedi 10 octobre 2026**.

Vous êtes arrivés dans la commune après le 1^{er} septembre 2025 et vous n'avez pas reçu d'invitation ? Faites-vous connaître auprès de la mairie **avant le 21 septembre !**

Parents ou assistant.e.s maternel.le.s, des lieux d'accueil pour vous !

Nos Petites Pousses : Relais Petite Enfance intercommunal

Vous êtes assistant.e maternel.le ou assistant.e parental.e et vous souhaitez échanger sur vos pratiques, être accompagné.e dans votre professionnalisation ou rencontrer des collègues ? Vous êtes une famille à la recherche d'un mode d'accueil ?

Contactez Nos Petites Pousses au  **02 99 52 26 58** ou par mail à  rpei@ville-noyal-chatillon.fr

Responsables : Charlotte Levavasseur  **06 26 27 74 04**

Aurélie Lagarde  **06 22 76 98 33**

Barbabulle : Lieu d'accueil Enfants-Parents

Le lieu d'accueil Barbabulle est un espace de jeu convivial destiné aux enfants de 0 à 6 ans, accompagnés d'un parent (ou adulte référent). Il propose un temps de jeu, de rencontre et d'écoute, sans inscription préalable, dans un cadre sécurisé et bienveillant.

Ouvert le mardi et le jeudi de 16h15 à 18h30 et le vendredi de 9h30 à 12h00.

Contact : Pôle Enfance La Marelle, 45 avenue de Bretagne, 35230 Noyal-Châtillon-sur-Seiche

 **02 99 05 10 55**

 laep@ville-noyal-chatillon.fr



Nos Petites Pousses



Barbabulle

Un diagnostic archéologique à l'église Saint-Léonard

L'état général de l'église Saint-Léonard de Noyal-Châtillon-sur-Seiche nécessite des travaux, ainsi qu'un investissement important de la commune. La mairie ayant engagé des travaux de restauration, un diagnostic archéologique, prescrit par le Préfet de Région (DRAC de Bretagne – Service Régional de l'Archéologie), aura lieu mi-septembre. Cette intervention sera réalisée par une équipe d'archéologues de l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives).

Un diagnostic nécessaire avant la réalisation des travaux

En amont de travaux d'aménagement, ou lorsqu'un permis de construire est déposé, le Préfet de Région peut prescrire un diagnostic archéologique. C'est le cas de l'église Saint-Léonard de la commune, qui sera diagnostiquée à la rentrée par une équipe de l'INRAP.

L'INRAP est un établissement public placé sous la tutelle des ministères en charge de la Culture et de la Recherche. Il assure la détection et l'étude du patrimoine archéologique en amont des travaux d'aménagement du territoire. Ses missions s'étendent à l'analyse et à l'interprétation scientifiques des données issues des fouilles, ainsi qu'à la diffusion de la connaissance archéologique.

Une série de sondages sera réalisée par les archéologues à l'aide d'une pelle mécanique en périphérie de l'église et de façon manuelle dans la crypte. Ces tranchées de reconnaissance permettront de déterminer la présence de vestiges, d'identifier leur niveau d'apparition, de les dater, de déterminer leur emprise en plan et en épaisseur

ainsi que l'impact des travaux de restauration de l'église sur leur conservation.

À l'issue de cette intervention sur site, les archéologues remettront un rapport de diagnostic aux services de l'État (DRAC – Service Régional de l'Archéologie de Bretagne – Conservation Régionale des Monuments Historiques) qui décideront, en fonction des potentielles découvertes, des suites à donner pour préserver les vestiges.

Préservation de la biodiversité

Préalablement au démarrage des travaux, un inventaire Espèces Protégées a été réalisé par la LPO. Un nid de martinets, un nid de moineaux communs, quelques chauves-souris ainsi que des lézards des murailles ont été recensés sur le site de l'église. Si l'emprise des travaux ne permet pas de conserver leurs habitats existants, des mesures compensatoires devront être prévues et validées par les services de l'Etat (nichoirs, gîtes à chauves-souris, rocailles par exemple). Ces mesures devront être mises en œuvre hors période de reproduction, dans le respect et la préservation de ces espèces à enjeux.

SAUVEGARDER LE PATRIMOINE EN PRENANT EN COMPTE SON CONTEXTE

Afin d'assurer la pérennité et la mise en valeur de ce patrimoine, la municipalité a entrepris une campagne pluriannuelle de travaux.

La restauration de 4 statues en 2025 marque déjà les premiers pas de cette renaissance patrimoniale. L'atelier Coréum, spécialisé dans la restauration de mobilier ancien a assuré les travaux. Le coût pour la mairie a été de 25K€, cofinancé par la DRAC et la Région Bretagne

Le projet prévoit plusieurs phases de travaux. Le cabinet Ylex architecture, spécialisé dans la restauration du bâti ancien, assure le pilotage des études et le suivi des travaux. L'État, avec les Services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, accompagne la municipalité et prescrit un suivi archéologique à chacune des phases.



Vierge de l'Annonciation



Vierge de l'Annonciation avant sa restauration

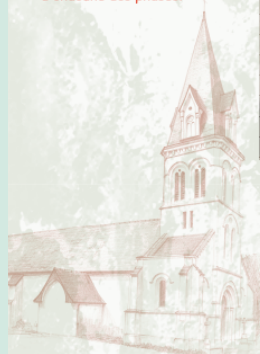


Statue de Saint-Jacques restaurée - détail



Chapelle du faucon clocher de la fin du XIIe siècle (non visible depuis l'extérieur)

L'église Saint Léonard héberge également une faune protégée (oiseaux, chauves-souris,...) qui s'installe à la saison dans la toiture et la charpente. En association avec la LPO un inventaire va être établi pour identifier les espèces et les prendre en compte lors des travaux



UN VASTE PROGRAMME DE TRAVAUX POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

TRAVAUX PRIORITAIRES PHASE 1

La première phase des travaux va concerner la mise en sécurité et l'assainissement de l'église :

CRYPTE

- Retrait des sols et enduits en ciment

ENTRÉE

- Mise en accessibilité du site à tout public
- Protection des toitures du chœur
- Mise aux normes du paratonnerre
- Sécurisation des accès à la crypte depuis l'extérieur

ET DES ABORDS

- Consolidation du mur de soutènement
- Reprise des écoulements des eaux de pluies
- Installation d'une ganivelle en périphérie du mur en surplomb de l'imposée Saint Léonard



1 / Riche et vases accoutumés
2 / Sols nus de la crypte
3 / Porte de la crypte
4 / Mur de soutènement

ANCIEN PORCHE PHASE 2



- Réfection de la charpente et de la toiture
- Reprise des murs et des enduits, des sols
- Restauration des peintures murales du XV^e siècle
- Mise en lumière du porche depuis la nef
- Déplacement du confessionnal

CRYPTE PHASE 3

- Reprise des murs, des enduits et des sols
- Restauration des peintures murales du XV^e siècle
- Mise en lumière de la crypte
- Remplacement de la porte du confessionnal



1 / Vierge de la Vierge polychrome - fin XII^e
2 / Vierge de la Vierge polychrome - fin XII^e
3 / « Mère de Dieu » polychrome - fin XII^e

CHOEUR PHASE 4



- Réfection de la toiture en ardoise
- Rétrait des enduits ciment extérieurs pour valoriser l'architecture romane de l'église
- Restauration du parquet et des murs
- Restauration du retable maître autel
- Mise en lumière du chœur

1 / Maître autel
2 / Parquet du chœur
3 / Toiture en ardoise



Rentrée 2026 : focus sur le périscolaire

Le périscolaire est le service qui accueille votre enfant quand il ou elle n'est pas en classe. En cette rentrée 2026, nous sommes allés à la rencontre de la personne qui s'occupe de la partie administrative (inscription, gestion des documents, réservations...) et du Portail Famille.

Durant l'année scolaire 2025/2026, 84% des élèves des trois écoles castelnodaises étaient inscrits au périscolaire, service qui accueille votre enfant quand il ou elle n'est pas en classe : matin, midi et soir. Ces chiffres seront sensiblement les mêmes pour cette rentrée. La grande majorité des enfants scolarisés sur la commune profite ainsi d'animations proposées dans le cadre du projet pédagogique périscolaire, qui favorise le bien-être, l'autonomie et l'épanouissement de chaque enfant. Les enfants sont libres de choisir les activités qui correspondent à leurs envies et à leurs besoins. Ils peuvent également préférer profiter d'un temps calme ou ne pas participer aux animations proposées. Pendant ces moments, votre enfant est accueilli par des animateurs.trices diplômé.e.s qui lui proposent une bulle de décompression et une continuité éducative.

Les coulisses administratives - Les missions de Manuela Crespel, assistante du Pôle Éducation Jeunesse (PEJ)

Elle est votre premier contact lorsque vous inscrivez votre enfant à l'école publique ou au périscolaire. Manuela Crespel gère les inscriptions à l'école publique de la commune et au périscolaire. Elle s'occupe aussi du Portail Famille (création de compte, consultation et validation des modifications, gestion des documents, publication des actualités), outil privilégié pour les contacts parents-services municipaux.

Manuela Crespel s'occupe également de la facturation et des quotients familiaux. Elle rappelle qu'il est important que les familles transmettent leur quotient familial au PEJ et valident l'autorisation de mise à jour sur le portail. Cela permet d'adapter les tarifs en fonction des revenus du foyer. Si le quotient évolue dans l'année, il est nécessaire de l'en informer.

Le Portail Famille - Quelques rappels importants

- Bien penser à remplir et valider toutes les rubriques (certaines sont obligatoires pour accéder aux réservations)
- Si vous devez transmettre un document au service, privilégiez le module « Mes documents à déposer » pour plus de confidentialité
- Toutes les réservations sont à effectuer via ce portail, un mail de confirmation vous sera systématiquement envoyé (pensez à vérifier vos indésirables !), de façon immédiate pour le périscolaire, ou après validation pour les accueils hors école
- Il vous est conseillé de vous connecter avec le navigateur Chrome
- En cas de difficulté, vous pouvez vous rendre à l'espace informatique de la médiathèque. Son responsable, Valentin Bridel, connaît le portail et pourra vous aider.

✉ Contact : portail.familles@ville-noyal-chatillon.fr (pour les imprévus et pour contacter les responsables de structure) ou pej@ville-noyal-chatillon.fr (pour le côté administratif du portail)



Le mot de Henri Nicolle, adjoint à l'Éducation, la Petite Enfance, l'Enfance et la Jeunesse



Ne pas baisser les bras !

La fin de l'année scolaire a été compliquée en raison de canicules à répétition qui ont perturbé l'enseignement et les activités périscolaires. La communauté éducative et la municipalité ont fait de leur mieux mais il faudra trouver des solutions pérennes pour faire face aux épisodes de chaleur qui risquent de se multiplier.

L'été s'est poursuivi sous de fortes chaleurs mais l'accueil et la prise en charge des enfants ont pu être assurés grâce à l'implication et l'imagination des personnels d'animation.

Sur les quatre camps prévus en juillet et août, un a été annulé en raison des risques d'orages.

Aussi le séjour ados vélos a rencontré un véritable succès.

L'Accueil de loisirs « Les Robinsons », tout fringuant et tout neuf, a permis d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions et la géothermie a apporté une fraîcheur particulièrement appréciable lorsqu'il n'était pas possible d'être en extérieur.

L'espace-jeunes « Azimut » a fonctionné à plein régime et les nombreuses animations proposées ont permis aux jeunes de profiter pleinement de ce temps de vacances !

Oui, il ne faut pas baisser les bras !

Malgré les difficultés rencontrées, nous devons agir là où nous le pouvons et faire preuve d'audace, nous le devons à nos enfants !

Bonne année scolaire à toutes et tous !

Expérimentation rue Appert : fermeture de la bretelle d'accès

Une expérimentation va être mise en place afin d'évaluer les impacts d'une fermeture de la bretelle sur la circulation et les habitations environnantes.

A ce jour, la commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche dispose de quatre points d'entrée depuis la RD34. La bretelle d'accès depuis la rue Appert interroge, et certaines voies se sont élevées pour demander sa fermeture.

Afin d'étudier posément les incidences de la fermeture de cet accès, il a été proposé de mettre en place une expérimentation pour évaluer les impacts d'une fermeture. Des comptages ont eu lieu en début d'année 2026, et sont en cours d'analyse auprès du Service Mobilité Urbaine

de Rennes Métropole. Ces différentes analyses vont permettre de mieux analyser et appréhender les itinéraires empruntés par les véhicules.

La fermeture de la bretelle sera testée à partir de mi-septembre 2026. Une nouvelle campagne de comptage débutera après les vacances de la Toussaint, le temps que les nouvelles habitudes se prennent. Un bilan sera dressé à l'issue de l'expérimentation, pour décider du maintien ou non de la bretelle.

La Rue aux Enfants revient à Noyal-Châtillon-sur-Seiche le 10 octobre !

Initiative pensée pour réinventer l'usage de nos rues et offrir aux enfants un espace où ils peuvent jouer en toute sécurité et tranquillité, la 4^e édition de la Rue aux Enfants aura lieu le samedi 10 octobre sur le boulevard Victor Hugo, de 14h00 à 18h00.

Le boulevard Victor Hugo sera donc fermé à la circulation pour permettre cette après-midi dédiée aux jeux, aux rires et à la découverte,

loin des dangers de la circulation automobile.

La thématique de cette année sera en lien avec la nature, l'environnement et les déplacements doux. Les enfants pourront ainsi fabriquer des cartes à semer, des hôtels à insectes ou encore des cabanes à mésanges. Une bourse d'échange de plantes se tiendra également lors de cet événement, ainsi que du géocaching.

Des intervenant.e.s extérieur.e.s seront également présent.e.s pour des ateliers potager, boutures...



La Rue aux Enfants, édition 2025

Budget Participatif : lancement de la 4^e édition

Avec deux projets réalisés et un troisième en cours de concrétisation, le budget participatif revient sur la commune pour une quatrième édition. Doté d'un budget de 20 000 € comme lors des éditions précédentes, ce budget a pour objectif de financer des projets proposés par et pour les habitant.e.s chaque année.

En trois éditions, ce sont pas moins de 28 projets qui ont été proposés, pour un total de 14 projets retenus et soumis aux votes. Allant de la création de parcs à l'installation d'équipements en passant par la rénovation de certains espaces, les propositions sont, chaque année, diverses et variées.

Les porteur.euse.s des projets lauréats sont unanimes sur l'intérêt de ce budget participatif : «*Très heureuse que notre association ait été lauréate. Nous avons très bien été accompagnés du début à la fin. C'est une très belle initiative d'avoir mis en place le budget participatif.*», nous dit Mme Louka, présidente de l'association Frimousse, à l'initiative des jeux pour enfants de 1 à 4 ans. Monsieur Choiseau, porteur de projet pour le parc de street workout, exprime de son côté la satisfaction de «*voir cette idée devenir réalité*», et espère que l'espace créé grâce au budget participatif «*permettra aux habitant.e.s de tout âge de pratiquer une activité physique gratuite et de créer du lien autour du sport.*».

Une réunion d'information est prévue le lundi 5 octobre à 18h30 à l'Espace Louis Texier. Elle est destinée aux porteurs et porteuses de projet et à toutes les personnes souhaitant s'associer pour proposer une idée et la mettre en forme.

Besoin d'aide pour déposer votre projet ? Valentin Bridel, médiateur numérique à la médiathèque peut vous aider à utiliser la plateforme internet.



Qui peut participer ? Comment participer ?
Toutes les réponses en scannant le QR Code ou en allant sur le site internet de la commune, onglet «Participation citoyenne» !

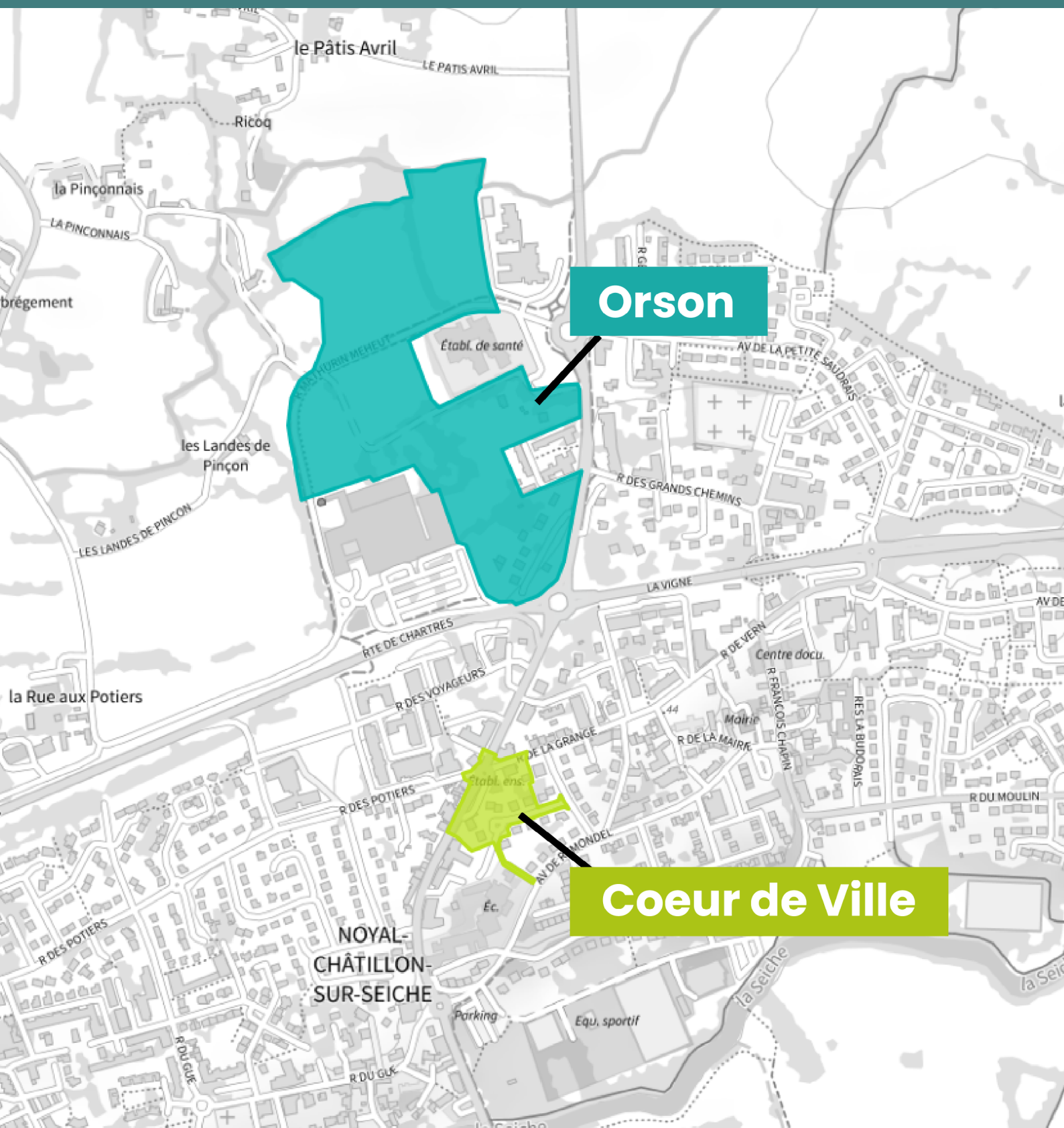
Le calendrier 2026/2027 :

- 1- Appel à projet : du 5 septembre au 1^{er} décembre
- 2- Étude des projets : du 2 décembre au 7 février
- 3- Vote des habitants : du 8 février au 31 mars
- 4- Annonce des résultats : semaine suivant le vote

Dossier

Vers un centre-ville rénové et un nouvel éco-quartier

Quatre ans après la délibération d'intention qui a lancé le projet, où en est-il rendu ? Retour sur ce qu'il s'est passé depuis avril 2022, et les grandes lignes de ce projet initié lors du mandat précédent.



«Les premières réalisations s'effectueront sur la fin du mandat»

Entretien avec
Sébastien Guéret,
Maire de Noyal-
Châtillon-sur-Seiche

Quelle est la vision de la Municipalité pour le centre-ville ?

L'idée est de créer un pôle d'attractivité dynamique, par la création d'une place piétonne et mobilités douces, avec des cellules en pied d'immeuble, afin d'apporter des nouveaux commerces et services.

Dans le schéma d'intention du futur centre-ville, la Municipalité a également anticipé les questions liées au réchauffement climatique, avec le souhait de planter un grand nombre d'arbres, afin de créer un îlot de fraîcheur de centre-ville.

Quels sont les enjeux derrière ce projet ?

Nous avons souhaité la création d'une opération multisites alliant extension urbaine, avec le projet Orson, et renouvellement urbain, avec l'opération Coeur de Ville. Cela permet plusieurs choses :

- Préserver les ressources financières de la ville en diversifiant les recettes sur l'opération, car le renouvellement urbain, et notamment les coûts du foncier sont très importants.
- Pouvoir accueillir des nouvelles populations, accompagner le vieillissement des habitant.e.s par la construction de logements correspondants aux attentes de chacun.e.s et favoriser l'accueil des jeunes ménages.
- Mettre la question de l'empreinte écologique au coeur du projet. D'une part dans le respect de la faune, de la flore et des ressources naturelles déjà présentes sur site. D'autre part, dans le choix



des matériaux utilisés pour la construction des bâtiments, et des énergies renouvelables, qui serviront demain au chauffage comme au rafraîchissement des logements. Les canicules que nous avons vécues en fin d'année scolaire ont une fois de plus démontré que nous devons anticiper le dérèglement climatique par des actions fortes écologiquement.

Que s'est-il passé depuis six ans sur ce projet ?

En avril 2022, la délibération d'intention sur la création de cette Z.A.C. multisites a permis le lancement de différentes études ainsi que d'une première phase de concertation. Au total, trois temps se sont succédés au fur et à mesure de l'avancement des études : un en 2023/2024, un en mars/avril 2026, et le dernier à venir.

Ce projet rentre dans le cadre du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) de Rennes Métropole, dont la modification trois sera validée définitivement au premier semestre 2029. Cette modification fait suite à une demande de la Métropole de réviser le PLUi, et d'identifier les zones à urbaniser. Notre projet sera étudié sous le prisme de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette), afin de décider si nous avons le droit,

ou non, de lancer notre extension urbaine (Orson). Avant cette date, rien ne sortira de terre. Les premières réalisations s'effectueront sur la fin du mandat actuel, et s'étaleront sur les deux mandats suivants.

Nous avons toujours affirmé que c'était un projet à très, très long terme, et qu'il évoluerait au fur et à mesure de son avancée. Le souhait n'est pas d'accueillir un peu plus de mille habitant.e.s d'un coup, mais au fur et à mesure, afin de les accueillir le mieux possible, tout en respectant les Castelnodais.e.s déjà sur place.

Que va devenir le centre-ville ?

L'objectif est d'avoir une centralité affirmée, avec un centre dynamique, accueillant et verdoyant, où les gens ont envie de s'arrêter, de se rencontrer, afin de redonner une identité à notre commune.

L'idée aujourd'hui est de fortement agrandir la place Pierre Croc et lui donner un caractère piéton, en en conservant les usages actuels, de réduire la vitesse sur la rue de Rennes et d'élargir le trottoir devant la boulangerie et le bar tabac. Tout ceci sans perdre en nombre de places de parking, voire en créant des places supplémentaires, dans un souci d'accessibilité aux commerces de proximité.

Un projet qui prend racine dans la réunification des deux communes en 1993

1993 voit la fusion de Noyal-sur-Seiche et Châtillon-sur-Seiche, après plusieurs tentatives infructueuses. Les deux villages forment alors une seule et même commune administrative. Mais sur le terrain, pas de véritable centralité communale affirmée, se traduisant par un élément urbain identifiable comme une place centrale.

Naît alors une première proposition de projet de centre-bourg dans les années 1990, lancée par Franck Trouilloud, alors maire de Noyal-Châtillon-sur-Seiche. Les premiers achats de maisons débutent.

En 2001, le maire sortant est battu par Gilles de Bel Air aux élections municipales. Les études se poursuivent mais les achats sont à l'arrêt.

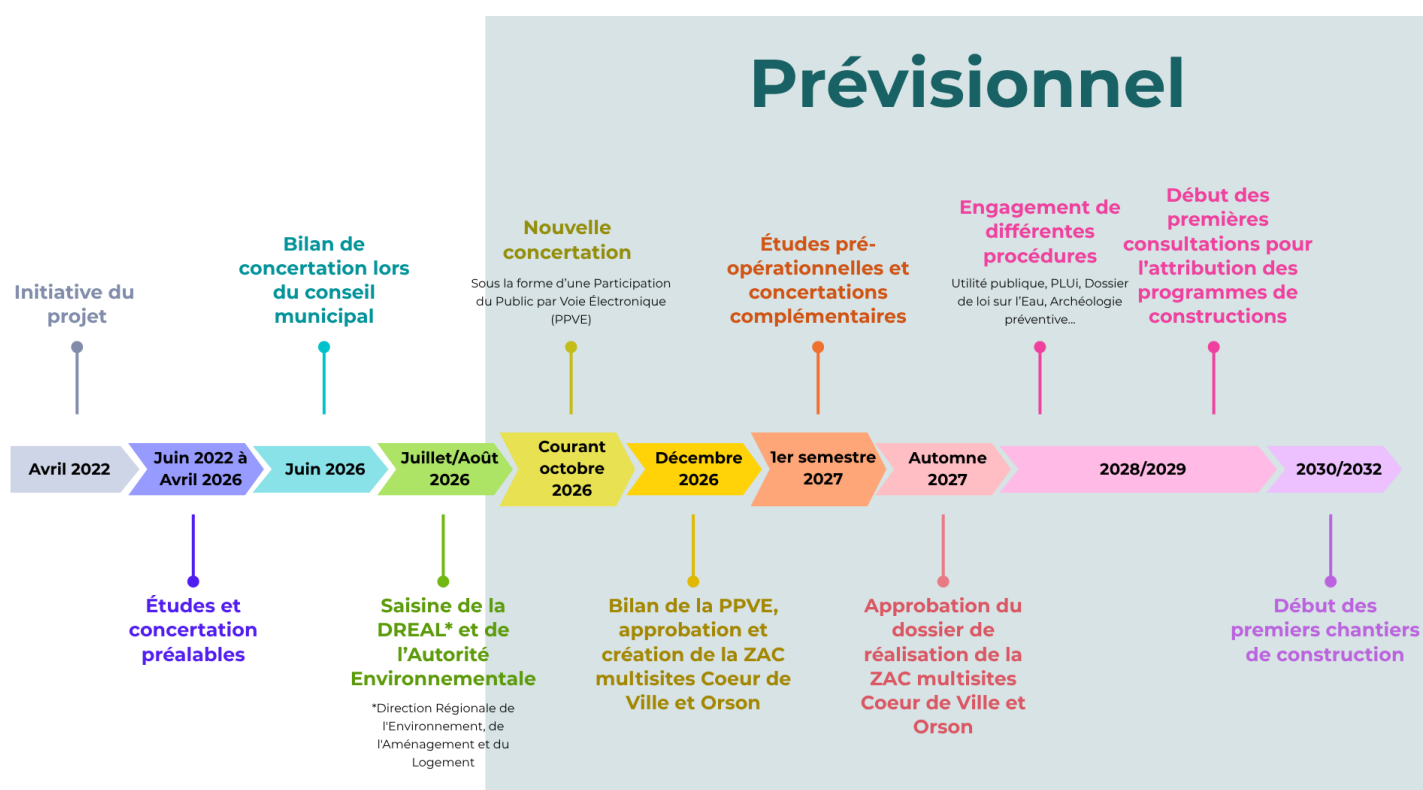
7 ans plus tard, nouveau changement à la Municipalité avec Sylvie Épaul, qui décide de relancer l'étude de centre-bourg, avec un périmètre défini. La Municipalité continue d'acheter des maisons dans le périmètre, et crée en 2012 la Z.A.C. Centre-ville, une opération d'aménagement qui comprend le secteur «Croc».

Puis, en 2014, Gilles de Bel Air gagne à nouveau les élections. Sous sa mandature les achats de maisons continuent d'être effectués. Il lance également une réduction du périmètre d'opération de la Z.A.C. Centre-ville.

Enfin, en 2020, Sébastien Guéret gagne les élections et la Municipalité décide de définir un nouveau périmètre d'étude, plus large, afin d'avoir une idée plus réaliste sur l'avenir de la commune à l'horizon 2050. Le projet de 2012 avait pour objectif de requalifier l'actuel parking Croc avec des constructions dans un périmètre restreint, qui n'aurait pas permis de répondre à l'ensemble des objectifs et ambitions recherchées. La Z.A.C. Centre-ville s'achève et est remplacée sur le secteur Croc par un projet multisites, comprenant renouvellement urbain et extension urbaine, en prenant en compte l'ensemble des déplacements urbains. Le secteur Orson pose les bases d'un nouveau secteur d'extension urbaine, en complément du Coeur de ville, il correspond à la dernière opportunité de consolider l'armature urbaine communale.

Le point sur les étapes du projet

Le projet de Z.A.C. multisites Coeur de Ville Orson est un projet qui se construit sur du très long terme. Les propositions ont nécessité des études et concertations obligatoires, importantes et conséquentes afin d'y traiter l'ensemble des thématiques propres à ce projet d'envergure pour la commune à horizon 2040-2045. La Métropole a également entrepris des réflexions majeures pour son territoire, qui contraignent l'avancement des études de cette future Z.A.C.. Voici les prochaines étapes à réaliser avant de voir les premières constructions sortir de terre. Ce calendrier reste prévisionnel et peut être amené à évoluer au fur et à mesure de l'avancement du projet.



Les différents freins à surmonter, qui ralentissent le projet

Le foncier, un enjeu majeur pour tout projet urbain

Dans ce type de projet, la maîtrise de l'ensemble des propriétés est une des conditions de la réalisation du projet. Débuté dans les années 1990 via des portages de la Métropole notamment, l'achat immobilier relève ainsi d'une importance toute particulière dans la réussite d'un projet urbain d'une telle ampleur. La commune travaille donc de longue date avec la Métropole rennaise et l'Établissement Public Foncier de Bretagne pour l'acquisition de propriétés, notamment en secteur Coeur de Ville. Ces acquisitions font l'objet de portages immobiliers qui prennent leur terme à

5 ou 10 ans. La commune doit ensuite les racheter, ce qui pèse sur le bilan de l'opération, et derrière, sur les finances de la commune, en raison du délai important depuis le lancement des premiers achats. Ces rachats sont cependant nécessaires pour remplir la condition sine qua non à la réalisation du projet : la maîtrise de l'ensemble du foncier de la zone concernée. Or, malgré une réduction du périmètre du centre-ville, il reste actuellement une habitation qui n'est pas encore propriété de la commune.

Les contraintes législatives et réglementaires

Les études de projet de Z.A.C. ont pour obligation de se mettre en cohérence avec les documents de planification et les lois en vigueur. A l'échelle nationale, différentes lois environnementales encadrent l'aménagement du territoire pour protéger la nature, lutter contre le changement climatique, et réduire l'artificialisation des sols. C'est notamment le cas de la loi Climat et Résilience, avec le ZAN (Zéro Artificialisation Nette). A l'échelle locale, il existe différents schémas et plans locaux à respecter :

- SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires), document de planification stratégique créé par la loi NOTRe. Élaboré par chaque Conseil régional, il fixe à l'horizon 2030-2050 des objectifs et des règles dans des domaines clés tels que l'environnement, l'énergie, les mobilités et l'aménagement du territoire.
- SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), document de planification stratégique intercommunale qui organise l'aménagement de l'espace, de l'habitat et des mobilités à l'échelle d'un bassin de vie pour une durée de 20 ans.
- PLH (Programme Local de l'Habitat), document stratégique intercommunal qui définit la politique

du logement, fixe les objectifs de construction, et organise la mixité sociale pour une durée de six ans. La Métropole rennaise a convenu avec la commune de l'obligation de produire de l'ordre de 130 logements par an (toutes typologies de formes urbaines)

- PDU (Plan de Déplacements Urbains), document de planification qui organise les mobilités, les transports et le stationnement à l'échelle d'une agglomération.

- PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), document de planification urbaine qui définit les règles d'aménagement et d'utilisation des sols à l'échelle d'un groupe de communes.

Actuellement, le projet est contraint par le PLUi, dont la modification permettra d'aménager le secteur Orson. Cette procédure administrative est en cours, mais elle prend du temps et oblige la commune à attendre le premier semestre 2029 pour que le projet soit validé, période à laquelle la modification devrait être entérinée.



Un marché immobilier qui stagne



Depuis quelques années maintenant, le marché immobilier rencontre des difficultés, ce qui n'incite pas les promoteurs immobiliers à se projeter. Cependant, pour réaliser un projet comme celui Coeur de Ville et Orson, il est nécessaire que des promoteurs immobiliers s'y intéressent pour le développer et construire des logements, ce qui est actuellement compliqué.

Démarcher et convaincre des promoteurs immobiliers prend du temps, ce qui ne permet pas forcément à la commune d'avancer sur le projet à la vitesse à laquelle elle le souhaiterait.

Un périmètre qui s'est adapté aux études et aux concertations

Au terme des études préalables, le périmètre du projet Coeur de Ville et Orson (CVO) a été resserré à 12ha (1ha en cœur de ville et 11 ha en secteur Orson). Cette décision s'appuie des observations des habitants remontées lors des phases de concertation, mais également au regard des études environnementales qui ont confirmé la présence de zones sensibles, qui ont été ressorties afin de mieux les protéger.

La programmation générale du projet envisage à ce jour une production de 425 logements environ, sur 10 ans à partir du démarrage du projet. Cette jauge répond à différents critères comme la densité, la variété des formes urbaines (maison, collectif...) ou encore la typologie des logements. La part de renouvellement urbain tient une place prépondérante vis-à-vis des logements individuels, dans un contexte de densification, pour préserver la ressource en foncier. Des cellules sont également prévues dans le cadre du projet, afin de conforter le caractère commercial du cœur de ville.

A ce stade du projet, qui vise à confirmer un capacitaire, les bâtiments auront des hauteurs allant du R+1 (rez-de-chaussée et un étage) au R+4+A/C (rez-de-chaussée, quatre étages, combles ou attiques), en fonction de l'intégration dans le paysage et de l'environnement bâti. Un travail a été réalisé pour tenir compte des habitations existantes, pour installer des épannelages (forme générale, volume d'un bâtiment) progressifs en termes de gabarits des immeubles.

Le volet environnemental est également au cœur des réflexions. Le dérèglement climatique, la frugalité et la préservation des ressources obligent les territoires à s'adapter et à protéger les populations. Le bioclimatisme (méthode de conception architecturale qui consiste à adapter un bâtiment à son climat local et à son environnement afin d'optimiser le confort thermique tout en minimisant les besoins en énergie), la réduction de l'empreinte carbone, la conservation et le renforcement du patrimoine arboré, les îlots de fraîcheur, la perméabilité des sols pour la préservation de la ressource en eau, les plantations nouvelles, l'emploi du biosourcé permettant d'accompagner les phénomènes de surchauffe... Autant de critères pour lesquels la commune reste engagée.



Coeur de Ville
Maquette Place Pierre Croc (projection susceptible de modifications en fonction du porteur de projet)



Secteur Orson
Maquette de l'espace derrière le Super U (projection susceptible de modifications en fonction du porteur de projet)

Projet côté Orson : conserver l'esprit bocager

Les études réalisées dans le cadre du projet CVO ont permis de diagnostiquer et de répertorier le patrimoine arboré dans le secteur Orson.

L'objectif était de localiser et cartographier les secteurs arborés de la zone. Un diagnostic par sujet et par linéaire a permis d'établir une valeur écologique ainsi qu'un état sanitaire des arbres présents. Tout cela sert à déterminer un ensemble de règles coercitives à destination des promoteurs et des bailleurs. Elles visent à assurer la pérennité de ces espaces (recul des constructions et obligations de préservation).

Lors des études sur l'ensemble du projet, c'est un peu plus de deux hectares qui ont été retirés de l'opération. Les raisons de ces retraits sont différentes suivant le secteur : pour le secteur de l'Orson, ce sont les différentes études environnementales et la prise en compte des zones inondables de l'Orson qui impactent, en partie le périmètre (diminution de deux hectares).

Des zones humides ont également été identifiées à la suite des études pédologiques (analyse approfondie des couches superficielles de la terre qui permet de déterminer la composition, la structure et les propriétés physiques, chimiques et biologiques d'un sol) et des inventaires faune/flore.

Ces espaces sont sanctuarisés, protégés et intégrés dans le projet afin de les pérenniser et de conforter leur caractère d'espace sensible, car il y a aussi la

volonté politique de maintenir et garantir la trame bocagère, en conservant un espace enracinaire égal à la canopée des arbres. Si, malgré cette volonté, des arbres venaient à être abattus, la ville s'engagera à compenser au-delà du cadre réglementaire, qui est actuellement de deux plantations pour un abattage.

Concernant les déplacements sur le secteur de l'Orson, une attention toute particulière sera portée aux cheminements doux (vélos et piétons) dans le quartier, et avec les autres quartiers. Ce nouveau quartier, traversé par le Réseau Express Vélo (REV), aura également un arrêt de bus à proximité.

Le maillage routier sera limité à son strict nécessaire pour favoriser la tranquillité des futur.e.s habitant.e.s.



Zone derrière le Super U, dont la haie bocagère et les arbres seront conservés et intégrés dans l'implantation du futur quartier Orson.

Projet côté centre-ville : conserver l'esprit de bourg



La volonté première pour le centre-ville et la place Pierre Croc est de créer une véritable place centrale paysagère, dans un espace apaisé, réservé aux mobilités douces et ouverte sur de nouveaux commerces et services.

L'objectif est également de développer et d'améliorer les cheminements doux, et de sécuriser et réguler la circulation sur les axes traversants (rue de Rennes, rue des Potiers et rue de la Grange).

Le périmètre projet initial a été réduit de 4000m² suite aux phases de concertation et d'écoute des riverain.e.s proches.





Aurélien THOMAS
l'alliance du Minéral & du Végétal
PAYSAGISTE, CRÉATEUR DE PARCS ET JARDINS

MAÇONNERIE DE JARDIN
ENTRETIEN DE JARDIN
AMÉNAGEMENT PAYSAGER

50% de réduction ou crédits d'impôts
Agrée par l'état - Agrée par l'état

Suivez-nous sur  

35230 NOYAL CHATILLON S/SEICHE - 06 18 00 73 18
conceptgarden35@gmail.com - www.conceptgarden.fr



Des solutions professionnelles pour un quotidien serein à domicile

www.essentiel-domicile.fr

6 rue Lavoisier 35230
Noyal-Châtillon-sur-Seiche
02 22 91 04 14
noyal-chatillon@essentiel-domicile.fr

À 10 min de Noyal-Châtillon-sur-Seiche !
Ouvert du lundi au samedi 8h45-20h30

MON CRÉDIT D'IMPÔT C'est immédiat ! 50% CREDIT

NG THERMIQUE
Plomberie • Chauffage • Climatisation
Installation - entretien - dépannage

- Pompe à chaleur
- Chaudière gaz et fioul
- Climatisation
- Chauffe-eau
- Désembouage



06 40 53 85 09
ng.thermique@gmail.com
www.ngthermique.fr



Aquarelia
Vivre vieux, vieillir heureux

EUR HUANAD AER SALL,*
et de liberté !

*Un bol d'air iodé.

Votre loyer à partir de
590 €**
dans l'offre
TOUT COMPRIS

02 23 05 28 00
aquarelia.fr

RÉSIDENCE SERVICES SENIORS NOYAL-CHÂTILLON
**Voir conditions en résidence.

E.Leclerc
Vern / Val d'Orson

SI PROCHE, TELLEMENT MOINS CHER !

À 10 min de Noyal-Châtillon-sur-Seiche !
Ouvert du lundi au samedi 8h45-20h30

Chaque mois, retrouvez notre opération chèques reportés.
24-28-29 septembre payés le 02 novembre !
22-23-24 octobre payés le 07 décembre !

3 FOIS LE MOINS CHER
E.Leclerc est en moyenne le moins cher sur les marques nationales, les marques distributeurs et les 1^{er} prix.

E.LECLERC EST LE MOINS CHER	CHATEAUGIRON / 5200m²	NOYAL-CHÂTILLON-sur-Seiche / 3000m²	JANZÉ / 4181m²	RENNES / 10170m²
HYPER	4,1% + CHER	4,8% + CHER	5,0% + CHER	6,2% + CHER
Super				
Super				
Carrefour market				

Prix comparés sur 600 produits du 17/07/2025 au 20/07/2025
Prix comparés sur 600 produits du 17/07/2025 au 20/07/2025
Prix comparés sur 600 produits du 17/07/2025 au 20/07/2025
Prix comparés sur 600 produits du 17/07/2025 au 20/07/2025

Le centre E.Leclerc Vern-sur-Seiche a une surface de vente de 3000 m². * La surface moyenne d'un magasin Lidl est de 1066 m². Prix relevés dans au moins 2 magasins et vendus au même prix partout en France. Plus d'informations et détails des prix sur www.questemmentcher.leclerc.fr



Si vous souhaitez réserver un encart publicitaire dans notre magazine, contactez-nous :
communication@ville-noyal-chatillon.fr

Économies d'énergie : l'ALEC du Pays de Rennes met en place un dispositif pour aider les professionnel.le.s

Pour aider les commerçant.e.s, artisan.e.s, associations, TPE et PME à faire des économies d'énergie, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes a décidé de mettre en place un dispositif d'accompagnement.

Dans le cadre de l'augmentation des prix de l'énergie et de la transition énergétique, « Mon parcours d'économies d'énergies » vous propose ainsi un accompagnement en trois étapes : conseil, diagnostic et action. L'objectif principal de ce dispositif est de vous aider à mieux maîtriser vos consommations.

Porté par l'ADEME (Agence de la Transition Écologique) et soutenu par la Région Bretagne, le dispositif CEE et Rennes Métropole, « Mon parcours d'économies d'énergies » est totalement gratuit.

Contactez l'ALEC :

 **Fanny Perrier au 02 56 85 66 33**

 **fanny.perrier@alec-rennes.org**

 **<https://parcours-economies-energie.ademe.fr>**



**Entreprises,
accélérez vos
économies
d'énergie !**

Logos: République Française, ADEME, mon parcours économies d'énergie, ALEC Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes.

Les Champions de l'Open Blot Rennes s'entraînent sur les terrains du TC Noyal Châtillon

C'est une rentrée sportive de haut niveau pour le Tennis Club Noyal Châtillon, qui accueille du samedi 12 septembre au dimanche 20 septembre, les terrains d'entraînement et les champions engagés à l'Open Blot Rennes.

Créé en 2006 et labellisé «ATP CHALLENGER 100» en 2003, le tournoi, Open Blot Rennes, fête ses 20 ans lors de cette session.

Les compétitions se déroulent au Liberté et Salle Colette Besson (Bréquigny). Les entraînements ont lieu salle Yvonne Rémond, au TC Noyal Châtillon et salle Jean Prouff, à Rennes.

L'Open Blot Rennes réunit 32 joueurs professionnels pendant sept jours, dont plusieurs membres du TOP 100 mondial. Avec une dotation de 145 250€, il est le septième tournoi français indoor.

Du côté de la commune

Du mardi 1er au vendredi 11 septembre, le comité d'organisation du tournoi installera deux courts d'entraînement pour la première fois au TC Noyal Châtillon, salle Yvonne Rémond, portant à cinq le total des terrains dédiés à la compétition : un terrain central au Liberté, un terrain d'entraînement à la Salle Colette Besson et à la Salle Jean Prouff, et deux terrains d'entraînement à Noyal-Châtillon-sur-Seiche.

Le procédé de montage consiste à

poser un parquet sur le revêtement existant et ensuite couler trois couches de résines. Cette tâche sera réalisée par des équipes spécialisées, pour obtenir un terrain labellisé ATP, qui impose un point de règlement où les terrains d'entraînement doivent être la réplique exacte des courts de jeu officiels.

Les adhérent.e.s du TC Noyal Châtillon sont sollicités pour cette opération de montage, et une demande de bénévoles a été publiée sur le site de la mairie «Viviers de bénévoles». Si vous souhaitez faire partie de cette belle aventure, le bureau du TC Noyal Châtillon vous accueillera avec plaisir.

Les courts seront livrés au comité du tournoi le vendredi 11 septembre, avec validation du superviseur de l'ATP. Dès le samedi 12 septembre, selon un planning proposé au jour le jour par le responsable «desk player», les champions retenus et qualifiés pour ce challenger viendront s'entraîner en simple ou en double avec leur coach, pour préparer leurs prochains matchs officiels. Ce sera l'occasion pour toutes et tous d'approcher et de voir évoluer

des joueurs de haut niveau, en situation de préparation de jeu, du côté du club house, et de participer à un moment fort de tennis, unique en son genre. L'accès au club house, modernisé cet été, sera libre et gratuit, et les matchs officiels du Liberté y seront diffusés sur écran.

L'ensemble du bureau du TC Noyal Châtillon, les nombreux adhérent.e.s, accompagné.e.s des entraîneurs et enseignants du club seront présent.e.s pour vous accueillir et vous guider pour ce spectacle de haut niveau tennistique, unique sur la commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche.



Le «Trail des Fermes» : une initiative venue de parents d'élèves, pour valoriser le patrimoine agricole de la commune

Un projet porté par l'engagement des familles

L'Ogec de l'école de Saint-Amand va inaugurer ce dimanche 20 septembre son premier « Trail des Fermes », dont les bénéfices seront utilisés pour soutenir les projets éducatifs de l'école.

Cette course locale est l'aboutissement d'une volonté commune de créer un événement utile, porteur de sens, et accessible à toutes et tous.

Sport, nature et convivialité au programme

Mais en quoi consiste ce trail ? Le concept est original : réaliser une course à pied (deux distances sont proposées : 9 et 16km), en faisant des arrêts dégustation dans les fermes de la commune, pour goûter les productions des agriculteurs et agricultrices locaux.ales.

La cause est donc double : financer des projets pour les enfants de l'école de Saint-Amand, et valoriser

le travail de celles et ceux qui cultivent la terre de Noyal-Châtillon-sur-Seiche.

Le point de ralliement sera situé à la ferme des Prés Verts, où des options de restauration seront proposées tout au long de la journée. Des animations viendront également rythmer le parcours.

Un événement aux valeurs fortes

L'événement se veut un moment convivial et de partage, dans une démarche à la fois solidaire et sportive.

L'association souhaite également mettre en lumière l'engagement citoyen et associatif, ainsi que la richesse du tissu agricole local.

Cap Action espère faire de cette première édition un succès, et inscrire ce «Trail des Fermes» dans l'agenda des Castelnodais.e.s, en en faisant un rendez-vous annuel.

Informations et inscriptions sur klikego.com



Musique ou danse : il est encore temps de choisir !

Pour les enfants à partir de 6 mois, les adolescent.e.s, les adultes et les futurs parents, l'École Intercommunale de Musique et de Danse «Jean Wiener» propose plus de 70 disciplines musicales et chorégraphiques.

A Noyal-Châtillon-sur-Seiche, il reste quelques places dans les activités suivantes :

S'éveiller à la musique (à partir de 6 mois)

- 3/4 ans : Éveil musical
- 4/5 ans : Chant et percussions
- 6/8 ans : Chant, rythme et multi-instruments
- A partir de 7 ans (enfants en situation de handicap) : Musique pour toutes et tous

Se former à un instrument ou au chant (à partir de 7 ans, adolescent.e.s et adultes)

- Binioù Kozh, Bombarde, Guitare Musiques Actuelles Amplifiées...

Se former en danse (à partir de 8 ans, adolescent.e.s et adultes)

- 8/11 ans : Danse afro-contemporaine
- +15 ans/adultes : Danse africaine

D'autres propositions musicales et chorégraphiques existent à Chartres-de-Bretagne et à Saint-Jacques-de-la-Lande. N'hésitez pas à vous renseigner !



Renseignements et inscriptions

☎ 02 99 41 35 18

✉ accueil@ecolejeanwiener.fr

🌐 ecolejeanwiener.fr

Retrouvez également une partie de l'équipe au forum des associations le samedi 5 septembre, de 9h00 à 13h00, au stade Raymond Perrin.

Ouverture de Nova Laverie, place Saint-Exupéry

Installée récemment à Noyal-Chatillon-sur-Seiche, Nova Laverie propose aux habitants un service pratique, moderne et accessible pour l'entretien de leur linge.

Équipée de machines de différentes capacités, la laverie permet de laver aussi bien le linge du quotidien que les articles plus volumineux tels que les couettes, couvertures ou rideaux.

Pour simplifier l'expérience des utilisateurs, la lessive est offerte et automatiquement injectée à chaque cycle de lavage, garantissant un dosage optimal et une facilité d'utilisation.

Afin de répondre aux habitudes de chacun, plusieurs moyens de paiement sont disponibles : carte bancaire, espèces ou applications de fidélité, qui permet de bénéficier d'avantages lors des utilisations régulières.

Au-delà de la qualité des équipements, Nova Laverie accorde une attention particulière à la propreté et à l'entretien des locaux, afin d'offrir un espace agréable et accueillant à tous.

« Nous sommes heureux de contribuer aux services de proximité de la commune et remercions chaleureusement les habitant.e.s et commerçant.e.s de Noyal-Chatillon-sur-Seiche pour leur accueil et leur confiance depuis notre ouverture. », Antoine Jouault.



🕒 **Ouvert 7 jours sur 7, de 7h00 à 21h00**

📍 **4 place Antoine de Saint-Exupéry**

Le Cercle Castelnodais poursuit sa dynamique au service des habitant.e.s et des acteur.ice.s économiques

Relancée en juin 2025 après un fort soutien de la municipalité, l'association Le Cercle Castelnodais (Ancien Castel Articom) continue de fédérer les acteur.ice.s économiques de la commune. Avec plus d'une trentaine de membres, elle rassemble aujourd'hui commerçant.e.s, artisan.e.s, indépendant.e.s et professionnel.le.s désireux.ses de participer au dynamisme local.

Tout au long de l'année écoulée, l'association a proposé plusieurs animations qui ont rencontré un bel accueil auprès des habitant.e.s. À l'occasion d'Halloween, un jeu-concours invitait les participant.e.s à deviner le poids d'un panier rempli de bonbons, une animation sur les réseaux qui a attiré de nombreux.ses curieux.ses (et gourmand.e.s !)

Les fêtes de fin d'année ont également été marquées par un grand jeu de Noël. Les heureux.ses gagnant.e.s ont remporté un week-end au Domaine des Ormes, un lot particulièrement apprécié pendant cette période festive.

Le Cercle Castelnodais s'est aussi associé aux grands rendez-vous de la commune en étant présent lors de Renc'arts de Rue ainsi qu'à l'occasion de la Fête de la Musique, renforçant ainsi sa visibilité et son engagement dans la vie locale.

Pour cette nouvelle année, l'association entend poursuivre sur cette lancée avec le retour de ses jeux-concours qui ont fait leur succès. Mais le temps fort de l'année sera sans conteste l'organisation d'un Festival de Soul Music, prévu en février 2027. Cet événement promet d'offrir au public un moment festif et musical tout en mettant en valeur le dynamisme économique et culturel de la commune.

Le Cercle Castelnodais rappelle également que l'association est ouverte à l'ensemble des acteur.ice.s économiques de la commune : commerçant.e.s, artisan.e.s, professions libérales, indépendant.e.s et entrepreneur.e.s sont les bienvenu.e.s pour rejoindre cette aventure collective.

Pour toute information ou pour adhérer à l'association, il est possible de contacter Le Cercle Castelnodais :

✉ **lecerclecastelnodais@gmail.com**

☎ **06.64.28.88.92**



Pique-nique estival pour le Cercle Castelnodais

L'association TOUD Events organise un concours de Speed Puzzle !

L'association TOUD Events organise le dimanche 1^{er} novembre 2026 sa première compétition de Speed Puzzle, à l'Espace Louis Texier.

Le concept est simple : terminer le plus rapidement possible le puzzle qui vous est proposé. Chaque catégorie doit assembler le même puzzle, et dispose de 3h pour le faire. La ou les premières personnes à finir le puzzle gagnent, et chaque équipe repart avec le puzzle du concours !

A partir de 6 ans, seule ou en équipe de deux, cette compétition est ouverte à toutes et tous, débutant.e ou expérimenté.e. Plusieurs catégories sont proposées : 300, 500 ou 1000 pièces, en solo ou en duo.

Amateur.ice.s de puzzles, n'hésitez pas à vous inscrire à cet événement !

Inscription obligatoire avant le 1^{er} octobre (places limitées) sur helloasso : <https://www.helloasso.com/associations/toud-events/evenements/inscription-concours-speed-puzzle> ou via le QR Code.



Yama Muay Thaï : un club ambitieux en plein essor

Le 13 juin dernier, l'association de boxe thaïlandaise castelnodaise a organisé et accueilli un gala européen sur la commune. La salle Colette Besson a ainsi pu voir Shana Rolland remporter la ceinture européenne qui était mise en jeu lors de cet événement. Avec un rayonnement important dans le monde de la boxe, ce gala était l'occasion pour l'association Yama Muay Thaï d'affirmer ses ambitions : amener chacun.e de ses licencié.e.s à son plus haut niveau. Organisé une fois par an, ce gala fait vivre la commune et accueille entre 1500 et 2000 personnes chaque année.

Impliqué dans la vie de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, le club compte pas moins de 200 adhérent.e.s, dont un champion de France (Benoît Marsollier), deux vice-champions (Gwenlann Hoyez et Pierre Moulec) et deux médaillées de bronze (Ilona Maquaire et Charlotte Sinquin). L'association a à cœur de s'impliquer pour des causes comme Octobre Rose ou encore la Journée Internationale des Droits des Femmes, et offre également régulièrement à des jeunes en difficulté l'opportunité de souffler un peu et de sortir de leur cadre.

La boxe thaï peut en effet devenir un exutoire et est ouverte à tout le monde. Le club compte ainsi cinq coachs diplômés, et prévoit d'en former d'autres. Yama Muay Thaï est une association qui grandit, et tout le monde y est bienvenu pour essayer. Les personnes en situation de handicap peuvent également bénéficier de séances adaptées, sur prescription médicale, qui sont remboursées par la Sécurité Sociale.



Shana Rolland : portrait d'une championne



Tombée dans la boxe thaï quand elle était petite, Shana Rolland a commencé à pratiquer ce sport vers ses 12/13 ans. Très vite, elle a commencé les assauts avec protection et touche, puis est passée au plein contact à ses 16 ans, avant de basculer chez les semi-pros à ses 18 ans. Les titres de championne de Bretagne sont arrivés rapidement, et Shana gagne le championnat de France en 2024 et en 2025. Elle vise maintenant des titres européens, et a déjà boxé dans différents pays (Belgique, Thaïlande). Le 8 août, elle a également affronté la championne du Danemark en combat amical.

Assez réservée à l'origine, Shana explique que la boxe thaï l'a aidée à s'épanouir, et conseillerait ce sport à n'importe qui. Elle aime le dépassement de soi, l'hygiène de vie et la santé mentale que lui apportent la boxe et la compétition. Son conseil pour commencer : passer au-dessus de l'idée qu'il s'agit d'un sport violent et dangereux et se lancer !

CastelClub : les porteurs de projet de l'espace de street workout créent leur association sportive

Une nouvelle association sportive voit le jour sur la commune ! CastelClub propose à tout type de niveau, des entraînements au poids de corps, en utilisant les agrès de l'espace de street workout mis en place grâce au budget participatif.

Pratiquant de sports de combat et de cross-training depuis des années, Baptiste Choiseau, co-créateur de l'association, avait l'idée en tête depuis un moment. La concrétisation du projet de parc de street workout lui a donné envie d'officialiser les choses. Avec Hicham Azlag, ils sont deux à l'origine de l'association, et souhaitent créer du partage et donner l'envie de pratiquer du sport, sans avoir besoin de passer par des abonnements.

L'objectif principal est donc de donner aux gens le goût de faire du sport, mais également de créer une cohésion, un esprit de communauté au niveau de la ville. CastelClub a pour volonté de s'intégrer dans la commune, et de proposer une alternative aux sports plus classiques, ainsi que d'offrir une occupation saine aux

jeunes Castelnodais.e.s.

Pour l'instant, les deux fondateurs se concentrent sur la structuration de l'association, mais ambitionnent, à terme, de créer des concours et des événements sportifs sur la commune.

En septembre, les entraînements commenceront donc au rythme d'une séance par semaine, ouverte à tous les niveaux. Cela peut-être amené à évoluer en fonction de la fréquentation. Les séances sont ouvertes à toutes et à tous, et peuvent venir en complément d'un autre sport, pour du renforcement musculaire.

Les inscriptions ouvriront également en septembre, avec une adhésion de 20€ par an. Des rendez-vous de démonstration sont proposés une fois par semaine durant l'été.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à les contacter sur Instagram : [@castelclub](https://www.instagram.com/castelclub) ou sur : [✉ castelclub35@gmail.com](mailto:castelclub35@gmail.com)



Gestion de la canicule par les agriculteurs : entretien avec Bénédicte Clermont, productrice de lait en agriculture biologique à la ferme des Prés Verts.

Quels sont les impacts de la canicule sur votre activité, et comment les gérez-vous ?

La canicule, cumulée avec la sécheresse, a un effet sur l'état de santé des bovins : les vaches sont plus fatiguées, plus fragiles, on ressent un mal-être animal, qui se traduit par une baisse d'immunité et une perte de production. Les effets seront surtout mesurés sur l'année à venir, avec notamment un retard sur la gestation car les vaches auront plus de mal à faire des petits veaux. Du côté du fourrage, depuis le 20 juin, les bovins sont alimentés avec les stocks de fourrage de l'hiver car il n'y a plus de pousse d'herbe. On a encore l'espoir d'un automne favorable, pour reconstruire les stocks.

Pour diminuer l'impact sur notre exploitation, nous travaillons depuis longtemps sur un reboisement de nos parcelles, et nous avons un projet de reméandrage du ruisseau présent sur la parcelle, pour garder des zones humides. Nous essayons au maximum de travailler avec la nature. Nous avons également

un système de brumisation en salle de traite, et nous pensons à installer des ventilateurs dans le bâtiment, ainsi qu'à modifier le bardage pour le rendre amovible et pouvoir aérer.

Chaque agriculteur est confronté à une situation différente et s'adapte à sa façon.

Les canicules commencent à être un phénomène estival régulier, arrivez-vous à anticiper, d'année en année ?

Cela dépend des agriculteurs. De notre côté, nous avons réduit notre chargement d'animaux (nombre d'animaux par hectare) pour réduire la pression fouragère. Nous gardons également un report de stock plus important qu'avant, même sur les bonnes années. Cette année, nous ne vendrons pas de foin.

Nous faisons moins de pâturage l'été car il n'y a plus d'herbe dehors et les conditions thermiques sont mauvaises pour les animaux. Si l'hiver n'est pas trop humide, nous en profitons pour faire du pâturage hivernal. Le climat demande une flexibilité constante et il faut prendre

toutes les opportunités de valorisation qui se présentent.

Selon vous, quelles sont les solutions pour s'adapter à ces changements climatiques ?

Il va falloir une prise de conscience citoyenne globale, et comprendre qu'il est temps de retravailler avec la nature. Elle a su vivre des milliers d'années avant nous, il faut lui faire confiance. Il est important de sortir du prisme des grandes parcelles, pensées pour être efficaces et productivistes, et redonner un maximum de place à la biodiversité. En effet, il faut remettre des équilibres en replantant des arbres ; la haie a un rôle énorme dans la régulation de la température et de la chaleur, du cycle de l'eau, que ce soit en été ou en hiver.



Bénédicte Clermont

Association des palétistes de Noyal-Châtillon : changement du jour d'entraînement

L'APNC s'entraînera dorénavant le lundi de 19h00 à 22h30, et non plus le vendredi.

Ouverture de la saison culturelle : vivez une aventure sonore fantasque et jubilatoire avec Back to the 80's !

Dimanche 13 septembre à 15h00, rendez-vous à l'aire de jeux du Bateau pirate, au parc de la Seiche, pour le lancement officiel de la saison culturelle. Une après-midi animée et festive vous attend, sous le signe du rire et de la créativité.

De la fin du disco à la chute du mur de Berlin, en passant par Pacman et l'arrivée du Compact Disk, Back to the 80's vous propose de redécouvrir les événements marquants d'une décennie mythique, à travers une playlist musicale 100% années 80.

Casques de Walkman sur les oreilles, devenez interprètes d'une aventure sonore fantasque et jubilatoire, où se mêlent expression corporelle et humour !

Informations pratiques :

-  Aire de jeu du Bateau Pirate, parc de la Seiche
-  Dimanche 13 septembre
-  15h00 - Durée : 45mn
- Dès 4 ans - Gratuit



Entretien avec Valérie Le Boulter, adjointe à la Culture et au Jumelage

Quel message souhaitez-vous transmettre avec cette nouvelle saison culturelle ?

La nouvelle saison culturelle, comme les précédentes, reflète la volonté politique de l'équipe municipale d'une culture accessible à toutes et tous. D'abord en s'installant dans la ville et ses quartiers et en proposant une programmation plurielle. Spectacles vivants et arts visuels aux esthétiques variées ont toute leur place pour que chacune et chacun y trouve un intérêt. Tous les spectacles et toutes les expositions sont gratuits, tout comme l'inscription à la médiathèque. Un peu comme une identité culturelle, nous avons toujours à cœur de surprendre le public et de proposer des spectacles originaux en mettant en valeur les atouts de la commune.

Pour vous, quel rôle doit jouer la culture dans la commune ?

Parce que nous croyons au rôle émancipateur et à la fonction éducative de la culture sous toutes ses formes, la ville mène des actions d'éducation artistique et culturelle auprès du jeune public mais pas que. C'est à dire qu'elle permet à un public d'assister à un spectacle, de pratiquer une discipline artistique ou d'être dans un processus de création artistique et d'échanger avec des artistes. Ces actions ont pour objectif de faire naître le désir de culture et d'enrichir le capital culturel des enfants. Rennes Storming, la rencontre avec l'invitée d'honneur Soizik Oger-

Le Goff du salon de la Peinture et de la Sculpture, la résidence mission avec le clown Pétrole, les expositions de la médiathèque, l'orchestre à l'école sont des exemples d'actions d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC).

Cette année encore, de nombreux événements sont en lien avec des partenaires, qu'est-ce que cela apporte à la programmation culturelle de Noyal-Châtillon-sur-Seiche ?

La diversité est importante et pour enrichir notre programmation, nous nous appuyons sur de solides partenariats. D'abord les associations à qui nous proposons de s'embarquer dans des projets communs dans une dynamique fédératrice. Il résulte de cette association des temps forts communaux très appréciés par les Castelnodaises et Castelnodais. Et il y a plus largement des partenariats avec l'école intercommunale Jean Wiener que nous associons à la programmation culturelle. La médiathèque accueille régulièrement les élèves et co-anime des événements avec des enseignants. Il y a également le festival Rennes Storming et la Cie Primitif que nous recevons depuis plusieurs années, l'association Ay-Roop avec qui nous allons mener une résidence mission, et bien sûr Rennes Métropole avec qui nous travaillons depuis plusieurs années. Tous ces liens créés permettent d'installer une dynamique culturelle sur notre territoire, au profit de la population castelnodaise.

Les rendez-vous de la Médiathèque La Source

EXPOSITION RENNES MÉTROPOLE : «CONSTRUIRE ET RÉNOVER BAS CARBONE»

Rendre la construction plus vertueuse, c'est à la fois améliorer la qualité de vie des habitants et maîtriser l'impact des bâtiments sur l'environnement.

L'exposition « Construire et rénover bas carbone » proposée par Rennes Métropole vous invite à découvrir, à travers des initiatives innovantes, les méthodes de construction qui réduisent la consommation de matières premières et d'énergies fossiles, tout en limitant la pollution et les déchets.

Pour y parvenir, l'idée est d'économiser le foncier et les ressources, de réduire les transports et de privilégier les matériaux biosourcés...

Tout public - Entrée libre aux horaires d'ouverture

 Du mardi 15 au samedi 26 septembre

SURPRISE DU VENDREDI

En septembre préparez-vous au grand retour de la Surprise du vendredi.

Venez participer au plus grand évènement de la rentrée.

Venez partager en famille, avec des ami.e.s, un moment inoubliable qui vous mettra des paillettes dans les yeux et du baume au cœur.

Tout public

 Vendredi 18 septembre à 18h00

RENTRÉE LITTÉRAIRE

Plongez au cœur de la Rentrée Littéraire 2026 !

Les nouveautés de l'automne débarquent à la médiathèque ! Face aux centaines de romans publiés, vous ne savez plus où donner de la tête ? Pas de panique, nous avons lu tout l'été pour vous dénicher la sélection idéale. Rejoignez-nous pour un moment convivial de décryptage : entre grands noms attendus, pépites d'éditeurs indépendants et premiers romans prometteurs, nous vous dévoilerons nos incontournables. Venez faire le plein d'idées de lectures, échanger vos impressions et, bien sûr, emprunter en exclusivité les titres qui feront l'actualité des prochains mois.

Public adulte

 Samedi 29 septembre à 10h30

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE PRÉSENTÉE PAR GILDAS GUILLARD : «TEMPS DE PAUSE»

Gildas Guillard pratique la photographie depuis une vingtaine d'années. Il préfère le noir et blanc par goût et parce que l'on peut tout faire par soi-même de la prise de vue au tirage. Gildas affectionne le travail dans la chambre noire, il aime passer des heures dans la lumière rouge en écoutant la radio.

La photographie est une affaire de temps, le temps de pose devant l'appareil, le temps du développement, le temps du tirage, le temps de s'y mettre.

Cette exposition est l'occasion pour Gildas Guillard de se plonger dans deux décennies de négatifs accumulés et de révéler des photos jamais dévoilées.

Tout public

Entrée libre aux horaires d'ouverture

 Du mardi 2 au samedi 31 octobre inclus

ATELIER DÉCOUVERTE DE LA PHOTOGRAPHIE

Comment fait-on une photo argentique ?

À l'occasion de son exposition, Gildas Guillard vous propose de découvrir la face cachée de la création des images. Vous pourrez voir et sentir l'atmosphère d'un labo photo amateur spécialement reconstitué au sein de la médiathèque.

A partir de 13 ans

Sur réservation, places limitées

 Samedi 3 et 10 octobre, 10h30 ou 14h00

A VOUS DE JOUER

Jeux, défis, stratégie, bluff mais aussi bonne humeur, détente et découvertes ...

Seul.e ou à plusieurs, joueur.euse.s occasionnel.le.s ou passionné.e.s, la Médiathèque invite les ados et les adultes pour une nouvelle soirée jeux de société placée sous le signe du partage dans une ambiance décontractée et chaleureuse.

Avec la participation amicale d'Anne-Sophie et Lionel Rost

A partir de 13 ans

Sur réservation, places limitées

 Vendredi 16 octobre à 20h30

INITIATION AU TAROT

Envie de découvrir les mystères du tarot ?

L'association L'Excuse Castelnodaise vous propose de vous guider carte par carte pour découvrir les règles de ce jeu stratégique et tactique.

Public adulte

Sur réservation au ☎ 02 99 05 26 30

 Samedi 17 octobre à 14h00

«PAPA, MAMAN, ON SE DÉGUISE ?»

A l'occasion de la semaine de la parentalité, en partenariat avec le Lieu Accueil Enfant Parent, venez partager un moment décalé et complice en famille lors d'un atelier déguisements et maquillage à la médiathèque.

Tout public

 Vendredi 23 octobre entre 16h00 et 19h00

RDV NUMÉRIQUE : LE NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Et si les vagues de chaleur de cet été était en partie liées à notre utilisation du numérique ? Découvrons ensemble l'impact du numérique sur l'environnement et les bons gestes pour le réduire.

Public adulte

Sur réservation au ☎ 02 99 05 26 78

 Samedi 24 octobre à 10h30

RENDEZ-VOUS RÉGULIERS

BB LECTEURS (de 0 à 4 ans, sur inscription)

 Samedi 12 septembre et samedi 17 octobre à 10h00

Les p'tits RDV du mercredi (de 3 à 6 ans)

 Mercredi 16 septembre à 17h00 (histoires)

 Mercredi 14 octobre à 17h00 (jeu de société)

Semaine mondiale du nettoyage de la planète

Du 16 au 20 septembre aura lieu la Semaine mondiale du nettoyage de la planète, qui se terminera le dimanche 20 avec la World Clean Up Day, journée internationale du nettoyage.

World Cleanup Day, appelée aussi journée mondiale du nettoyage de notre planète, est une opération planétaire, lancée par l'association à but non lucratif Let's do it Foundation, ayant pour objectif la lutte contre la pollution à travers des nettoyages citoyens.

L'occasion pour la Municipalité d'organiser une journée de nettoyage citoyen sur la commune, qui se veut être la première de plusieurs sessions. Deux opérations de nettoyage ont d'ailleurs

déjà été réalisées ces dernières années, à l'étang municipal et dans le quartier de la Petite Saudrais. La date pour la session à venir n'a pas encore été arrêtée et sera communiquée ultérieurement, sur le site internet et les réseaux sociaux de la ville.

La Municipalité profite de cet événement mondial pour rappeler quelques gestes civiques en ce qui concerne la gestion des déchets. En effet, il a été constaté un certain nombre de détritus aux abords des équipements sportifs et parkings de la commune, ainsi que des déchets laissés à côté des poubelles.

Nous vous rappelons ainsi que l'abandon de déchets dans l'espace public est passible d'une amende allant

de 135€ à 1500€. Si vous ne trouvez pas de poubelle à proximité, ou si celle-ci est pleine, les déchets doivent être ramenés à votre domicile pour être jetés. Les déchets constituent une pollution à la fois environnementale et visuelle, qui peut être évitée très facilement en adoptant un comportement citoyen respectueux de la nature.



Expression de l'opposition

Ahhh, l'ouverture...

L'édito de M. le maire de juillet est un plaisir à lire...

Il s'y enorgueillit d'une volonté d'ouverture à notre égard. Si ces mots sont agréables à entendre, les actes sont en dissonance et c'est bien là tout le problème.

M. le maire en effet, y omet de préciser que lui-même et son délégué à la citoyenneté (M. Delinotte) nous ont menacés de porter plainte suite à notre texte « expression de l'opposition » du précédent journal de mai !

Pourtant lors du conseil municipal, nous avons tous, élus de la minorité comme de la majorité, conclu à la nécessité d'apaiser les débats. De même, effectuer des visites d'élus du conseil en excluant la minorité que ce soit sur l'écosystème agricole de la commune ou les opérations de notre jumelage avec l'Irlande, ce n'est pas un signe d'ouverture. Il faut rappeler que sur notre mandat, celui de Gilles de Bel Air, puisque c'est désormais la référence de M. le maire, il y avait pourtant bien un élu de l'opposition qui était systématiquement convié lors des déplacements en Irlande. Lequel ? Afin de ne pas ouvrir de polémique, nous ne le nommerons pas...

Bref... passons aux ouvertures !

Nous avons pu constater avec plaisir l'installation de brise-soleils au-dessus des baies vitrées de l'école du Chat perché. C'est effectivement un aménagement intéressant et nous le saluons.

Toutefois, avec les températures subies cette année et l'annonce de canicules de plus en plus précoces et sans doute plus féroces sur les étés à venir, ne devrions-nous pas travailler tous à des solutions plus pérennes de rafraîchissement des

locaux ? Le bien-être des professionnels comme des enfants est à ce prix.

Anticipons-le !

Et puisqu'il est question d'adaptation aux conséquences du réchauffement climatique, il y a, selon nous, un autre chantier à lancer sans tarder.

La commune et ses habitants subissent, en effet, de graves inondations depuis deux ans. Le curage des fossés et des canalisations, l'entretien des berges, le passage de la Seiche sous la quatre voies Rennes/Nantes et le curage du lit de la rivière doivent être étudiés en urgence.

Ce sont, là des chantiers à ouvrir en commission ensemble et non pas dans un entre soi afin de ne pas se contenter de présenter en conseil municipal des résultats dogmatiques obtenus sans travail contradictoire.

Cela serait sans doute le meilleur signe d'ouverture de la rentrée...

Mettons les paroles en musique !

**Ronan Blanchard,
Karine Bourumeau Floret et
Rodolphe Bellanger**



24 📅 Agenda

VENDREDI 4 SEPTEMBRE

Don de sang

🕒 De 14h30 à 19h00

📍 Espace Louis Texier

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

Forum des associations

🕒 De 9h00 à 13h00

📍 Complexe Raymond Perrin

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

Braderie du Comité des fêtes

Toutes les informations sur le site internet de la commune

🕒 De 9h00 à 17h00

📍 Parc des Monts Gaultier, derrière l'Espace Jeunes

MERCREDI 16 SEPTEMBRE

Concours de pétanque

Ouvert à tous en doublettes (4.00€ par joueur)

Limité à 56 équipes

Pré-inscription souhaitée par tél : 02 99 52 32 36 ou email : bmeret@orange.fr

🕒 A partir de 14h00

📍 Boulodrome Avenue de Bretagne

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

Visite guidée de l'église Saint-Martin

Association des amis de Saint-Léonard dans le cadre des journées du Patrimoine et du Matrimoine

🕒 10h00, 11h00, 15h30, 16h30

📍 Eglise Saint-Martin (rue de la Mairie)

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

Conférence illustrée sur l'Éthiopie

Par Jean-Yves Jolivel

5 euros (adulte), au profit de l'Association des amis de Saint-Léonard et de l'Association Humanitaire

ALTRUISMEBC'Ô

🕒 10h00, 11h00, 15h30, 16h30

📍 Eglise Saint-Martin (rue de la Mairie)

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

Inauguration du Quai de la Seiche

Au programme : expositions, jeux, animations, rencontres, foodtruck...

Infos sur www.lequaidelaseiche.fr et par sms au 07 81 58 41 15

🕒 A partir de 14h00

📍 Quai de la Seiche, 6 rue de Saint-Erblon

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

Trail des Fermes

Organisé par l'association de parents d'élèves de l'école Saint-Amand

Infos et inscription sur klikego.fr

🕒 A partir de 10h00

📍 Fermes des Prés Verts

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

Marché des créateurs par Kastellan

Une journée festive et créative à ne pas manquer, au cœur de Noyal-Châtillon-sur-Seiche !

Au programme : Plus de 40 exposants locaux vous attendent pour vous faire découvrir leurs univers variés.

🕒 De 10h00 à 18h00

📍 Espace Louis Texier

SAMEDI 17 OCTOBRE

Soirée «Années 80»

Organisée par le Comité des fêtes

32€/personne, réservation à partir du 14/09 et

jusqu'au 10/10 au 06 14 76 32 54 ou sur helloasso.com

Informations et renseignements : comite.fetes.noyal.chatillon@gmail.com

🕒 A partir de 19h30

📍 Salle Louis Texier

DU 17 AU 24 OCTOBRE

Semaine de la parentalité

Atelier parents-enfants

🕒 23 octobre, de 17h00 à 18h30

📍 Accueil de loisirs

Bal des Familles

🕒 24 octobre

📍 Salle du Petit Prince

MARDI 20 OCTOBRE

Concours de belote

Organisé par l'Amicale des Retraités

Ouvert à toutes et à tous

🕒 A partir de 14h00

📍 Salle Louis Texier



Prochaines permanences des élu·e·s

le samedi de 10h00 à 12h00, en Mairie:

Samedi 5 septembre : Arnaud Morvan, Adjoint Aménagement urbain, Cadre de vie et Mobilité

Samedi 12 septembre : Valérie Le Boulter, Adjointe Culture et Jumelage

Samedi 19 septembre : Sébastien Guéret, Maire

Samedi 26 septembre : Dominique Lamart, Adjointe Patrimoine communal bâti et naturel, Écologie

Samedi 3 octobre : Henri Nicolle, Adjoint Éducation, Petite Enfance, Enfance et Jeunesse

Samedi 10 octobre : Christine Huon, Adjointe Solidarité et Affaires Sociales

Samedi 17 octobre : Gilles Bodin, Adjoint Vie associative, Sports et Loisirs

Samedi 24 octobre : Nadia Nedjar, Adjointe Finances

Samedi 31 octobre : Anthony Chénais, Adjoint Attractivité Communale, Vie économique, Communication et Information